

RESPONSABLE PAIEMENT ET CONTRÔLE DES PRESTATIONS (H/F)

CDD 4 MOIS (possibilité de prolongation)

Le Département de la Haute-Loire se singularise par une identité unique fruit d'une Histoire et d'une culture ancienne. Au cœur de ce territoire à dominante rurale, le Conseil départemental est le pivot d'une action politique cohérente (social, éducation, culture, environnement, voirie et aménagement...) et s'appuie pour cela sur 1200 agents engagés au service des Atiligériens.

Le contexte

Avec une Maison Départementale de l'Autonomie (MDA), le Département veut mettre à la disposition de toute la population et des acteurs du territoire un guichet unique, concernant les questions liées à la perte d'autonomie et au handicap.

La MDA se compose de cinq services : Appui au pilotage et à l'organisation, Accueil-Numérisation, Instruction, Evaluation-Accompagnement, Mise en œuvre des décisions.

Le service Mise en Œuvre des Décisions est en charge du paiement des prestations APA et PCH, du transport des élèves en situation de handicap, de la récupération sur succession des créances et des indus et de l'aide sociale à l'hébergement.

Vos missions

En tant que responsable des équipes en charge du paiement de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), de la récupération des créances et du transport des élèves en situation de handicap (TESH), vous garantissez une gestion rigoureuse et optimisée des dispositifs en lien avec les équipes et les autres services du Département.

Vous assurez le suivi budgétaire et statistique du service, et vous proposez le budget prévisionnel sur les champs de compétence.

Garant du respect des dispositions législatives et réglementaires, vous veillez à leur application et accompagnez la mise en œuvre des nouvelles dispositions juridique.

En tant que cadre de l'Autonomie, vous contribuez à l'articulation entre les services de la MDA, favorisez les liens avec les partenaires et participez à l'information et la formation des acteurs sur le champ du handicap et de la perte d'autonomie.

Le défi à relever !

Participez à nos côtés pour répondre aux enjeux de l'autonomie et de l'inclusion des publics concernés !

Pourquoi pas vous ?

- Vous avez de fortes connaissances de la législation médico-sociale et des dispositifs PA et PH ?
- Vous possédez des compétences en gestion d'équipe et en pilotage de projets ?
- Vous avez d'excellentes capacités rédactionnelles et relationnelles ?

Formation :

Bac +3 à +5 - Gestion et Finances, Finances publiques, Gestion des collectivités territoriales, AES

Les Avantages du Poste

Une équipe de travail dynamique
Un cadre de travail et de vie avantageux
Site de travail : MDA (parking gratuit et sécurisé au pied des locaux)

>> Envoyer votre candidature à recrutement.mobilite@hauteloire.fr

Pour plus de renseignements sur le poste, vous pouvez prendre contact avec
Chloé BORDE,
Directrice Déléguée -
MDA
au 04 43 07 11 55



POURQUOI INTÉGRER LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE ?

Partagez nos valeurs

Orienté usagers

La reconnaissance de notre action passe par notre capacité à répondre aux usagers.

Collectif

Nous travaillons élus, partenaires et services, main dans la main.

Responsable

Pour le bien de nos concitoyens et de nos territoires, nous nous engageons à être moteur sur nos compétences réglementaires et être un acteur fédérateur sur celles dévolues à nos partenaires.

Des expériences à vivre

Vous êtes plutôt montagne et volcans ?

Alors, grimpez au sommet du Mézenc pour un lever de soleil à 360° ou embarquez à bord du train à vapeur le plus haut de France.

Envie de sources et fleuves sauvages ?

Flirtez avec les rapides des Gorges de l'Allier ou hissez la grande voile au Lac de Lavalette.

Vous êtes passionné par la culture et les chemins ?

Plongez dans les Lumières du Puy-en-Velay après un dîner dans ses ruelles colorées ou frôlez les rapaces au château de Rochebaron.



Identification du poste		Informations administratives	
Intitulé du poste	Responsable paiement et contrôle des prestations	Cadre d'emplois	Contractuel de catégorie A (Attaché)
Direction	Direction des Solidarités Humaines	Grades	Contractuel de catégorie A (Attaché)
Direction déléguée	Maison Départementale de l'Autonomie	Métier	Responsable de service action sociale ou médico-sociale
Service	Service Mise en Œuvre des Décisions	Groupe de fonctions	A3a
Résidence administrative	Le Puy en Velay	Sujétions spéciales	Non
Type d'emploi	Non Permanent - Contrat 4 mois (possibilité de prolongation)	NBI	Non
		Temps de travail	Complet

DEFINITION

La Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) est un guichet unique dédié à accompagner les personnes en situation de handicap (enfants et adultes), les personnes âgées en perte d'autonomie, les aidants et leur famille. Son objectif est d'apporter à chacun la solution la plus adaptée à sa situation quel que soit son lieu de vie.

La MDA se compose de cinq services : Appui au pilotage et à l'organisation, Accueil-Numérisation, Instruction, Evaluation-Accompagnement, Mise en œuvre des décisions.

Le service Mise en Œuvre des Décisions est en charge du paiement des prestations APA et PCH, du transport des élèves en situation de handicap, de la récupération sur succession des créances et des indus et de l'aide sociale à l'hébergement.

DESCRIPTION DES ACTIVITES ET TACHES PRINCIPALES
1. Responsable des équipes chargées du paiement de l'allocation personnalisée d'autonomie, la récupération et le transport des élèves en situation de handicap

- Gestion de l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie) : superviser les contrôles d'effectivité CESU et les factures d'hébergement temporaire, garantir une gestion équilibrée des dossiers (indus, justificatifs), actualiser les tarifs dans IODAS, apporter des solutions aux cas complexes en lien avec les équipes et optimiser l'utilisation des budgets, travailler en lien avec les autres services du Département sur la sécurisation des processus de paiement.

- Récupération des créances : contrôler les créances, préparer les décisions et assurer leur présentation en commission, gérer les recours administratifs et proposer des réponses adaptées aux situations complexes.
- Gestion du TESH (Transport des élèves en situation de handicap) : superviser le marché public, régler les situations conflictuelles et renforcer les processus qualité en lien avec la responsable de cellule.

2. Suivi statistique et budgétaire

- Produire et exploiter des données statistiques permettant de conduire le suivi budgétaire trimestriel du service
- Engagement des lignes de crédits, préparation des décisions modificatives
- Proposition de budget prévisionnel sur les champs de compétence

3. Garant de la bonne application des dispositions législatives et réglementaires

- Veille au respect des textes, à leur application et à l'aboutissement des procédures
- Assure la veille juridique et identifie les incidences pour le service
- Accompagne la mise en œuvre de toute nouvelle disposition législative, réglementaire ou jurisprudentielle avec les impacts sur les logiciels métiers
- Elabore et/ou actualise les fiches de procédures.

4. Cadre de l'Autonomie et membre de l'équipe de Direction de l'Autonomie

- Participe à l'articulation entre les services de la MDA ;
- Participe à l'articulation entre les services de la MDA et de la Direction des Solidarités Humaines ;
- Porte des sujets globaux et transversaux nécessaire au fonctionnement et au rayonnement de la MDA ;
- Participe au lien, entre les structures, les institutions et organismes œuvrant dans le champ de compétence relevant de la direction Autonomie ;
- Participe à l'information et la formation des acteurs sur le champ du handicap et de la perte d'autonomie ;
- Peut représenter la MDA ou la direction lors de réunions ;

FORMATIONS OBLIGATOIRES

- Bac +3 à +5 - Gestion et Finances, Finances publiques, Gestion des collectivités territoriales, AES

COMPETENCES REQUISES

Compétences techniques

- Très bonne connaissance de la législation médico-sociale et des dispositifs PA et PH ;
- Très bonne connaissance de la gestion comptable et des mécanismes budgétaires en lien avec l'activité du service ;
- Bonne connaissance des acteurs et partenaires locaux œuvrant dans le champ de compétence de l'Autonomie ;
- Capacité à animer des réunions ;
- Bonne expression orale et écrite ;
- Maîtrise de l'outil informatique.

Compétences transversales

Organisationnelles :

- Sens de l'organisation ;

- Respect des règles et procédures, sens du détail et de la qualité ;
- Rigueur, esprit de synthèse, d'initiative ;
- Animation de groupes et réunion ;
- Conduite de projet.

Personnelles :

- Esprit d'initiative ;
- Autonomie dans le travail ;
- Grande capacité d'adaptation et de réactivité ;
- Esprit d'initiative et d'innovation ;
- Rigueur et méthode ;
- Sens du service public.

Relationnelles :

- Capacité d'écoute et d'accompagnement ;
- Capacité à fédérer ;

Managériales :

- Maîtrise des techniques de management ;
- Capacité à faire vivre un réseau de partenaires, à porter des réflexions et propositions en équipe ;
- Capacité à l'animation de réunions pluridisciplinaires et partenariales ;
- Sens de la négociation et pilotage d'un projet ;
- Sens du travail en transversalité.

ORGANISATION PERMETTANT L'EXERCICE DES MISSIONS

Positionnement hiérarchique

- Nom du responsable : Cheffe du service Mise en œuvre des décisions par intérim, Responsable de l'aide sociale et du précontentieux
- Nombre de personne encadrées : 7

Relations fonctionnelles/partenariales

- Transversalité avec les agents du service
- Autres services de la MDA et du conseil départemental (directions, services...)
- Partenaires.

Niveau d'intégration dans une équipe

- En équipe

AUTONOMIE

Haute

SPECIFICITES DU POSTE

Bureau au sein de la Maison Départementale de l'Autonomie au Puy en Velay.
Peut-être amené à effectuer des déplacements et visites sur tout le département et de manière plus occasionnelle hors département.